

# **Eine offenbar einfache Architektur : Wohngebäude an der Genfer Seebucht (quai Gustave-Ador 64, 1986 : Architekten : Jean- Marc Lamuniere, Georges Van Bogaert, Bruno Marchand und Mitarbeiter = Une architecture apparemment simple**

Autor(en): **J.-M. L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Werk, Bauen + Wohnen**

Band (Jahr): **75 (1988)**

Heft 3: **Entscheidungen über Architektur = Les décisions en architecture  
= Architectural decisions**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-56974>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

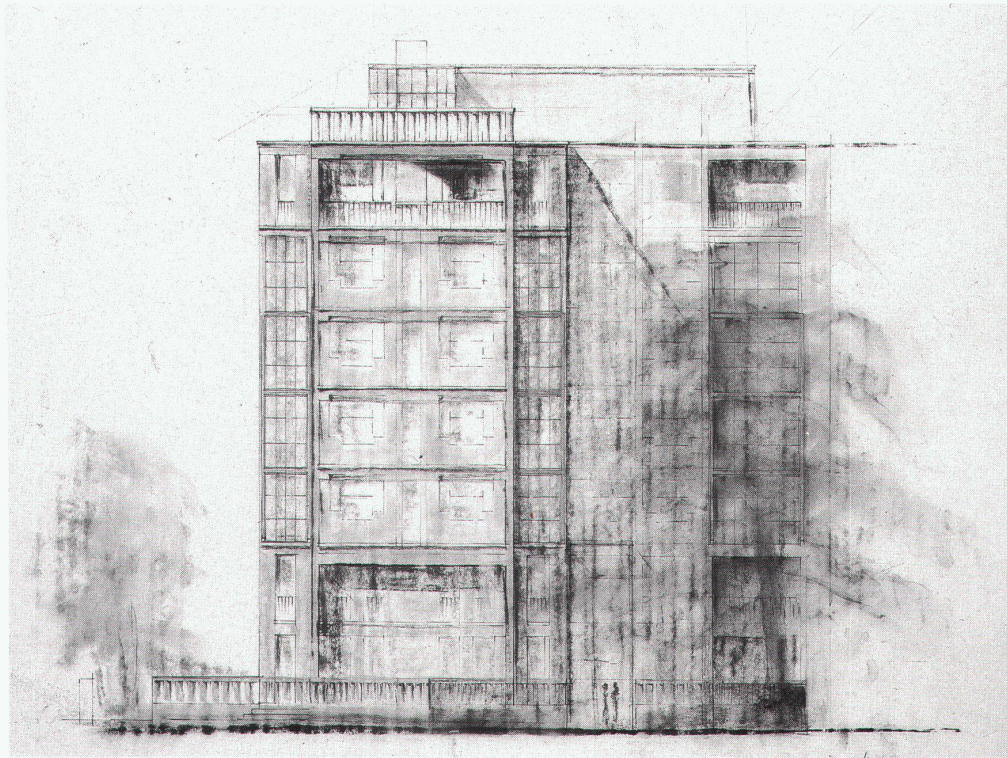
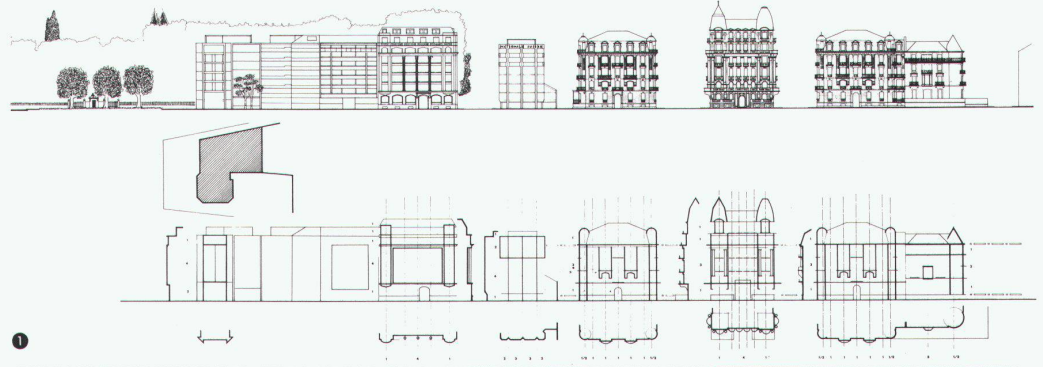
## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Eine offenbar einfache Architektur

Architekten: Jean-Marc Lamunière, Georges Van Bogaert, Bruno Marchand und Mitarbeiter, Genf  
Wohngebäude an der Genfer Seebucht (quai Gustave-Ador 64), 1986

Texte en français voir page 62



Der Standort liegt am äussersten Ende einer Reihe von Wohnhäusern am linken Ufer der Seebucht. Diese Baumasse bildet ein kompaktes Ganzes.

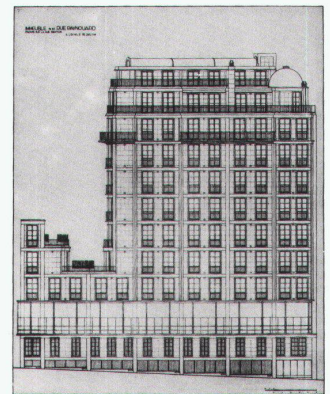
Einerseits ist der Entwurf bestrebt, die architektonische Kontinuität der auf der Verlängerung der Uferstrasse gebauten Häuser (deren Ausnahme vielleicht das «Maison Royale» von Henri Garcin und Charles Bizot, 1909, bleibt) fortzuführen. Der Entwurf passt sich daher dem relativ nüchternen und fast banalen Charakter dieser Bauten an, indem er nur ihre sich wiederholenden The-

men aufgreift: die Höhe des kleinen Sockels, durch den die Keller oberhalb der Hochwassergrenze des Sees liegen, die Höhe des grossen Sockels, der das Zwischengeschoss umfasst, die Höhe der massgebenden Geschosse, die Aussparung zwischen einem ersten Gesims und einem zweiten und die Einhaltung der Ecken.

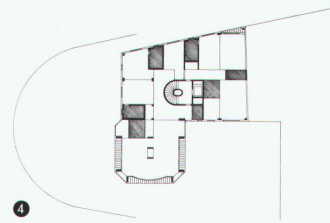
Andererseits versucht er einen der bedeutenden Eingänge in die Stadt, wenn man vom Land her kommt, zu kennzeichnen und eine doppelte Symmetrie gegenüber dem See und gegenüber dem Stadteingang herzustellen.

Das Programm wird von der Morphologie des Gebäudes bestimmt. Es reproduziert symmetrisch die Komposition von Marc Saugey, der sein Gebäude in den fünfziger Jahren errichtet hat, dies gleichzeitig in der Verlängerung der anderen Gebäude auf der Uferstrasse und im Verhältnis zu diesen etwas zurückgesetzt. Auf diese Art bilden die beiden zusammengefügte Gebäude einen gemeinsamen Hof.

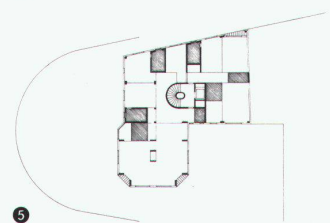
Die typische Etage umfasst zwei Wohnungen, von denen die eine gegenüber der Bucht einen grossen Wohnraum hat, dessen Anordnung



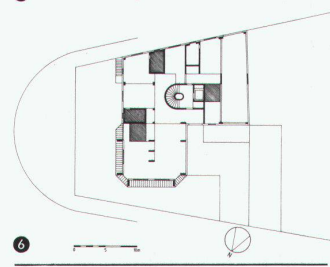
3



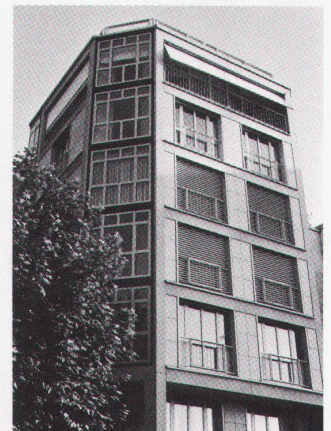
4



5



6



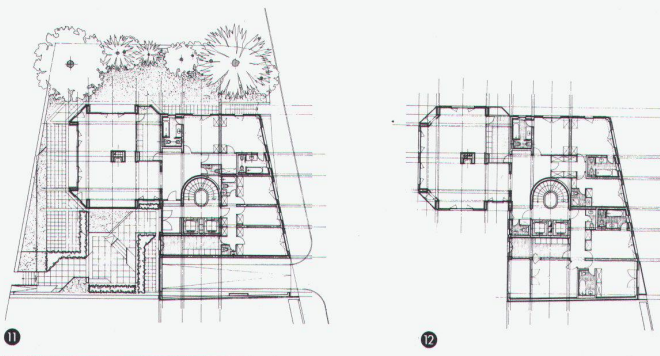
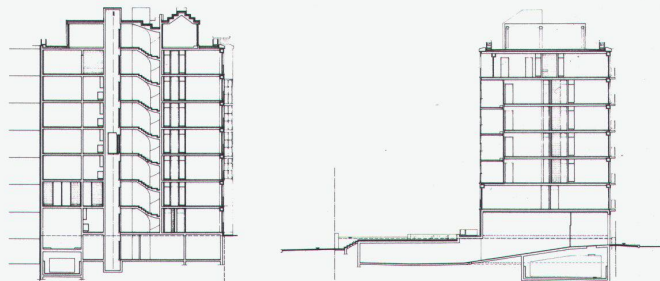
7 versucht, das Ende des Stadtviertels und die vorher erwähnte doppelte Symmetrie der Ecken seitens der Bucht und seitens des Städteingangs zu unterstreichen. Die oberste Etage ist mit dem Dachgeschoss verknüpft, um eine Maisonettewohnung herzustellen.

Die Aussenanlagen, vor allem die kleine, gepflegte Umfassungsmauer, versuchen die Erinnerung an die Parzelle und an die alte bestehende Villa zu erhalten.

Die räumliche Struktur wird vom Konstruktionssystem bestimmt. Die Bereiche für vertikale Erschliessungen, Bäder, die nach aussen gehen, und Küchen, sind in der Mauerwerksstruktur eingepasst, während die Bereiche für Schlaf- und Wohnräume durch Skelettbauweise offen sind.

Das äussere Erscheinungsbild jedoch gibt nur unvollkommen die doppelte Struktur aus Mauerwerk und Skelettbauweise wieder. Wegen des Strebens nach Schlichtheit widerspiegelt es nur den Rhythmus der Innenräume, ein bisschen in der Art Perretts.

Es wurden folgende Materialien verwendet: Die tragende Struktur ist mit vorgefertigten Betonele-



8

1 Proportionen und Rhythmen der Gebäudeabfolge am Quai

2 Skizze des am Städteingang gelegenen Gebäudes, Ansicht von Osten

3 Historische Referenz: Rue Rayonard 51, 1929-1932, Architekt: Auguste Perret

4 5 6 Studienskizze zur Raumnutzung und Konstruktion: 6. Obergeschoss, Normalgeschoss, Erdgeschoss

7 Ansicht von der Seeseite (Norden)

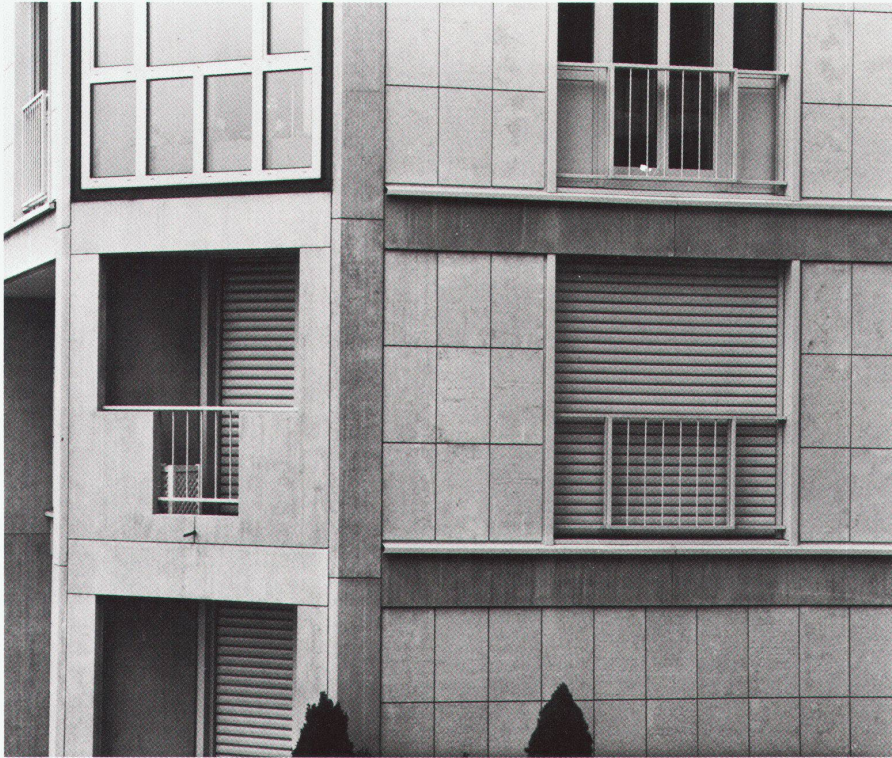
8 Gebäudeecke von Norden

9 Längsschnitt

10 Querschnitt

11 Erdgeschoss

12 Normalgeschoss



13

menten verkleidet, deren Färbung an die Molasse der Gesimse und Eckeinfassungen der Gebäude an der Uferstrasse erinnert. Die flachen, nicht tragenden Teile der Fassaden sind mit farbigen Steinplatten aus Haute-rive verkleidet, die der Farbe des Putzes der angrenzenden Gebäude ähneln. Die Fenster bestehen aus Holz und einbrennlackiertem Aluminium, ebenso die Jalousien, die Einfassungen und die Wasserschenkel.

*J.-M. L.*

13  
Detail Gebäudeecke

14  
Ansicht von der Rue des Eaux-Vives (Süden) und Anschluss an das Gebäude von Saughey

15  
Fassade von Osten

16  
Konstruktionsdetail der Fassade

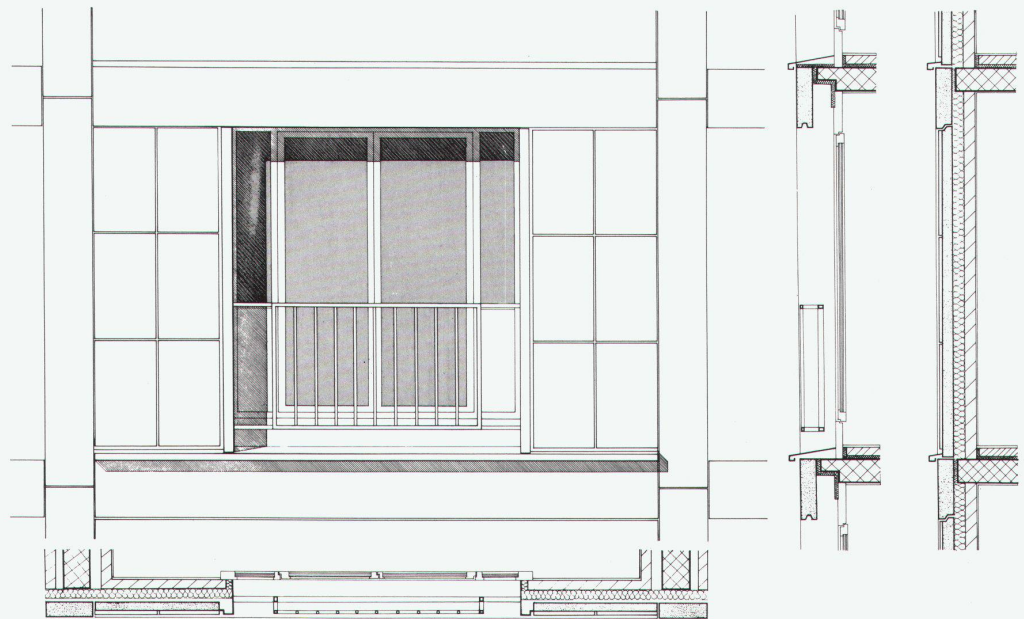
Fotos: Jean Mayerat, Rolle



14



15



16

face. Ici rien n'est laissé au hasard. De la reprise des barrières, de la peinture de protection accrue des murs des corridors à l'endroit où on les frôle, du crépi de l'école-objet en opposition avec la brique silico-calcaire et le béton des socles de la montagne et de la piscine, la matière soutient des concepts clairs.

Le choix particulier du langage utilisé se réfère sans doute à la biographie de l'architecte. Son mérite réside dans le fait d'être parvenu à intégrer ces influences dans un concept cohérent et personnel. Giorla a suivi ses études à l'EPFL. Son stage le mène à l'époque chez Gregotti et Siza. Ensuite son diplôme est guidé par Mario Botta en tant qu'expert et par moi-même, puis son travail d'assistant à l'EPFL auprès de divers professeurs invités commence à nuancer les certitudes acquises. Sa fascination pour l'intérieur (cabinet dentaire à Sierre) et la poétique des matériaux ne se serait peut-être pas produite sans le contact intense avec Boris Podrecca, professeur invité à l'EPFL en 1982/83 et dont la démarche «viennoise» est, malgré tout, assez différente de celle des maîtres de stage de Giorla. Ajoutons à cela une visite des œuvres de Livio Vacchini au moment même où il fallait décider de la matérialisation de l'ensemble de Grône. Cette influence est ostensiblement présente.

Ces références multiples sont affaire courante dans l'architecture contemporaine, mais rares sont ceux qui parviennent à dépasser la citation plus ou moins adroite, et réussissent l'intégration cohérente des références. Cette réalisation de Grône marque notre décennie, ne serait-ce que pour cela. De plus elle résout de manière intelligente la tâche d'actualité qui concerne plus souvent le complément ou la transformation que la construction «vierge».

*Post-scriptum: Le Valais  
«inspecté» depuis Lausanne*

*Tandis que les régions de montagne souffrent de l'isolement fragile d'une monoculture touristique ou, à défaut, du dépeuplement dû à l'attraction de la place de travail et des infrastructures en plaine, le Valais jusqu'à Brigue parvient à lier les deux bouts. Le Valais n'est pas une région de montagne en dégradation. Sa topographie et ses liaisons internationales favorisent l'implantation d'industries de services ainsi qu'une agriculture intensive en plaine à seulement 20 à 50 minutes de bus du pôle opposé des al-*

*pages et des stations touristiques. Le mouvement pendulaire est tout à fait acceptable dans les deux sens. Chances scolaires, chances de soins médicaux, chances de travail ne diffèrent pas tellement entre les altitudes de 400m et de 1400m: don de la nature, mais aussi des hommes qui ont creusé le Simplon. Les Valaisans considèrent que ce n'est pas là qu'un simple canton, mais un pays dont les limites naturelles presque partout topographiquement «logiques» et banalement perceptibles ont marqué son peuple. Ne se seraient-ils pas aperçus que le Valais est devenu une sorte de «Bro-dacre City montagnarde»?*

*Gérer ces deux pôles de développement – la plaine et la montagne – sous la poussée effrénée des investisseurs n'est pas chose aisée. On peut y trouver le pire à Châteauneuf près de Sion en plaine et à Haute-Nendaz en montagne. Les entrées de villes et villages en plaine avec leurs stations de service, motels, magasins de meubles, etc. ressemblent plus qu'en aucune autre ville suisse au paysage nord-américain de la libre entreprise: le strip commercial. Mais curieusement on trouve dans cette région aussi des témoins remarquables de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, financés par la collectivité publique, comme par exemple l'église de Lourtier d'Alberto Sartoris, l'église St-Michel de Martigny-Bourg de Jean-Paul Darbellay ou encore l'église d'Hérémece de Walter M. Förderer.*

*Avec un peu de malice on peut supposer que sur ce terrain relativement plus tolérant à l'égard de «la mafia des intérêts», tout est possible ou presque... pour le mieux comme pour le pire. Il faut admettre qu'aucune de ces réalisations n'aurait obtenu le financement et le permis de construire dans le canton voisin de Vaud à la même époque. – Téméraires ces Valaisans!*

*Il suffisait qu'arrive dans ce canton un «jeune cadre dynamique», sensible et averti en tant qu'architecte cantonal pour que cette disposition à l'expériment se répercute sur l'architecture civile dans son ensemble. Espérons que cela influencera tôt ou tard aussi la promotion immobilière privée de tous les jours.*

*Dans ce contexte les performances remarquables de jeunes architectes établis en Valais se multiplient. Ils puisent leur force culturelle à l'extérieur et œuvrent à l'intérieur dans une sorte de clandestinité inaperçue. Ce n'est pas pour autant qu'il est justifié de croire en la gestation d'une «ten-*

*dance valaisanne» de l'architecture moderne comme cela s'est confirmé pour les Tessinois des années 70. Il n'y a pas d'émulation équivalente, d'amitié et de «conspiration» sur les questions fondamentales de l'architecture entre les protagonistes.*

*Grône n'est qu'un exemple isolé parmi d'autres qui tente de gérer modestement ce territoire de la plaine. La réalisation de Jean-Gérard Giorla ouvre la voie vers une prise en charge des interstices entre édifices conçus isolément au cours de l'expansion de ce siècle.*

*Pierre von Meiss*

## Une architecture apparemment simple

*Architectes: Jean-Marc Lamunière, Georges Van Bogaert, Bruno Marchand et collaborateurs, Genève  
Immeuble résidentiel sur la rade de Genève (quai Gustave-Ador 64), 1986  
Voir page 12*



Le lieu se situe à l'extrémité de la rangée d'immeubles construits sur la rive gauche de la rade. Cette masse construite forme un ensemble très compact.

D'une part, le projet a cherché à répondre à la nécessité de prolonger la continuité architecturale des bâtiments déjà construits sur l'alignement du quai (dont l'exception demeure peut-être la «Maison Royale» d'Henri Garcin et Charles Bizot, 1909). Le projet s'adapte par conséquent au caractère relativement austère et presque banal de ces constructions, en ne reprenant que leurs thèmes répétitifs: la hauteur du petit socle, permettant aux caves d'émerger au-dessus des crues du lac; la hauteur du grand socle englobant l'entre-

sol; la hauteur des étages normatifs; l'évidement entre une première corniche et une seconde; et la reconnaissance des angles.

D'autre part, il essaie de marquer une des entrées importantes en ville lorsqu'on vient de la campagne et essaie de dégager une double symétrie face au lac et face à l'entrée de la ville.

Le programme est déterminé par la morphologie de l'immeuble. Celle-ci reproduit symétriquement la composition de Marc Saugéy qui a implanté son bâtiment dans les années 50, à la fois à l'alignement sur le quai des autres immeubles et en retrait par rapport à ceux-ci, en creusant une sorte de cour. Ainsi les deux bâtiments accolés forment une cour commune.

L'étage type comprend deux appartements et l'un d'entre eux dispose, face à la rade, d'un grand espace de séjour dont l'expression tend à préciser l'aboutissement du quartier urbain et la double symétrie des angles dont nous parlions précédemment, du côté rade et du côté entrée de la ville. Le dernier étage est lié à l'attique pour constituer un duplex.

Les aménagements extérieurs, notamment le petit mur d'enceinte conservé, essaient de maintenir la mémoire de la parcelle et de l'ancienne villa existante.

La structure spatiale est définie par le système constructif. Les espaces réservés aux distributions verticales, aux salles de bains, donnant sur l'extérieur, et aux cuisines sont ensermés dans des structures murales, alors que les espaces réservés aux chambres et aux séjours sont libérés par des structures en ossature.

L'expression extérieure cependant ne reproduit qu'imparfaitement cette double structure murale et en ossature. Elle reflète uniquement, par souci de simplicité, le rythme des espaces intérieurs, un peu à la manière de Perret.

Les matériaux utilisés sont les suivants: la structure portante est revêtue d'éléments préfabriqués en béton teinté d'une couleur qui n'est pas sans rappeler la molasse des corniches et chaînages d'angle des immeubles du quai. Les parties pleines non portantes des façades sont plaquées en pierre flammée de Haute-rive qui évoquent la couleur des enduits des immeubles voisins. Les fenêtres sont réalisées en bois aluminium thermolaqué comme les stores, les encadrements et les renvois d'eau.

*J.-M. L.*